

Rik Hemmerijckx

**POUR UNE HISTOIRE OUVRIÈRE  
DE L'OCCUPATION.  
LE CAHIER DES PROCÈS-VERBAUX  
DE L'ASSOCIATION  
DES OUVRIERS MÉTALLURGISTES  
DU CENTRE (1941-1942).**

Dans l'étude de l'occupation — une période dominée il est vrai par les événements militaires et l'antithèse collaboration-résistance —, on a longtemps négligé la lutte ouvrière, aspect cependant essentiel de la réalité sociale. Apparemment l'horizon de la plupart des historiens de la guerre s'arrêta aux portes des usines. Les premiers chercheurs à avoir sorti ce monde ouvrier de l'ombre sont J. Gotovitch et J. Gérard-Libois dans leur ouvrage de référence *L'An 40. La Belgique occupée* (1971).

L'absence de sources a toujours été un des obstacles majeurs à l'étude de la condition ouvrière sous l'occupation. Dans le cadre de mes recherches sur le Mouvement Syndical Unifié et les origines du renardisme, j'ai pu constater qu'il y avait de grandes lacunes dans les archives et ceci pour différentes causes.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'acquisition et du traitement de la documentation. Les rares pièces d'archives et les journaux clandestins étaient dispersés dans de nombreuses institutions. De sorte qu'arriver à un aperçu général des sources n'était pas si évident. Diverses collections — et non les moindres — se trouvaient être propriété privée. Depuis lors, et entre autres par les efforts du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale (CREHSGM), la situation s'est considérablement améliorée. Le microfilmage de la presse clandestine y est achevé depuis quelques années.

La deuxième cause, et la plus importante, est inhérente à la réalité de la lutte sociale. Les ouvriers n'ont souvent pas le réflexe de conserver le rapport écrit de leurs activités militantes, voire de le confier à un centre d'archives. La guerre n'est pas propice non plus à la conservation de documents et les règles de la clandestinité obligent à détruire systématiquement les rares témoignages écrits.

L'étude de la lutte sociale pendant la période d'occupation est donc essentiellement basée sur des pamphlets et la presse clandestine<sup>1</sup>, sur des comptes rendus internes et occasionnels du parti communiste et sur des rapports de police des autorités allemandes. Les dossiers établis après la guerre afin d'obtenir le statut de résistant civil ou de collaborateur de la presse clandestine complètent l'information.

Toutefois, malgré leur valeur incontestable, ces sources ne permettent qu'un regard indirect sur la lutte ouvrière en temps de guerre. Dans ce sens, la «découverte»<sup>2</sup> du cahier des procès-verbaux de l'«Association des Ouvriers Métallurgistes et Sidérurgistes de la région du Centre» (ADOC) est unique et introduit un nouvel élément important dans la recherche. En effet, pour la première fois, il devient possible d'étudier le fonctionnement interne d'une organisation ouvrière semi-clandestine, et ceci, depuis le moment crucial de sa création.

L'instauration de l'ADOC est liée étroitement aux circonstances particulières du syndicalisme de guerre, l'occupant allemand ayant rendu quasiment impossible tout fonctionnement normal.

Les grèves et les manifestations de protestation étaient interdites; il y avait censure et suspension de la concertation paritaire; l'augmentation des salaires était légalement interdite. Les syndicats qui s'efforçaient de poursuivre une action légale, devaient fonctionner dans le cadre de l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI), contrôlée par les autorités allemandes.

Celle-ci fut créée en novembre 1940 d'après l'exemple de l'*Arbeitsfront* allemand. La nouvelle CGTB socialiste, les sections flamandes de la CSC, la CGSLB libérale et l'*Arbeidsorde* nationaliste flamande étaient les organisations principales qui s'y regroupaient. L'UTMI avait surtout des adeptes en Flandre, mais bien qu'elle fut la seule organisation syndicale tolérée, son pouvoir était pratiquement nul.

Pourtant, pendant l'occupation, une nouvelle forme de lutte syndicale apparaîtra, greffée entièrement sur l'entreprise et employant des moyens d'action spécifiques: délégations, pétitions, grèves perlées ou grèves sur le tas. Des mouvements de grève plus généraux étaient plutôt rares, ce qui ne veut pas dire que les actions menées n'étaient pas très souvent acharnées.

1 Je veux attirer ici l'attention sur l'importance de la presse clandestine, et plus spécialement sur les journaux d'entreprise des Comités de Luites Syndicales (CLS). Pour l'instant, on peut certifier que pas moins de 111 de ces journaux furent édités pendant l'occupation en Belgique. Voir E. JOSSE (e.a.), *Guide de la Presse clandestine en Belgique*, Bruxelles CREHSGM, 1991, 215 p.

2 Des copies de ces procès-verbaux se trouvaient depuis quelques temps au CREHSGM (*Papiers Morisot*), mais avec le temps elles étaient devenues illisibles. A l'occasion d'une interview avec M. Jules Triffet, de Fayt-lez-Manage, le livre fut «redécouvert» en 1992. Je remercie Fabrice Maerten qui me mit sur cette piste.

Le délégué syndical occupait ici une position clé. Il devait défendre les revendications de ses camarades de travail auprès du patronat, mais également devant les autorités belges ou allemandes. Une tâche qui demandait du courage et un grand dévouement : puisqu'il pouvait être considéré comme meneur, le délégué syndical était souvent la première victime de la répression allemande ou patronale.

Là où l'action syndicale put être poursuivie, il se produisit une radicalisation, qui, incontestablement, eut des répercussions directes sur les rapports de forces au niveau de l'entreprise. Des délégués ne voulant plus depuis longtemps prendre leurs responsabilités, furent éloignés et remplacés par des éléments plus combattifs. L'aversion pour les dirigeants syndicaux « politiques » qui, en mai 1940, avaient pris la fuite vers la France ou l'Angleterre était violente. En même temps, la volonté d'instaurer un nouveau syndicat unique et indépendant qui partirait de la base, devenait de plus en plus réelle : un syndicat pour et par les ouvriers.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la naissance de l'ADOC. Le parti communiste a joué le rôle d'avant-garde dans cette évolution. Déjà en hiver 1940, il voyait dans les protestations spontanées des ouvriers un moyen d'attiser la résistance contre l'ordre nouveau, et plus précisément contre l'UTMI. Après mai 1941, le parti va lancer le mot d'ordre qui doit organiser les ouvriers dans les entreprises. Les usines doivent se transformer en bastions de la résistance ouvrière. Pour ce faire, le PC va développer une nouvelle structure clandestine qui, à partir de 1942, portera le nom de Comités de Luites Syndicales (CLS). L'ADOC fut le précurseur direct des CLS dans l'industrie métallurgique du Centre et une des premières organisations régionales en Wallonie<sup>3</sup>.

L'instauration réelle de l'ADOC s'est faite dans des circonstances assez particulières. Déjà en automne 1940, il y avait des signes que la lutte syndicale se ranimait dans l'industrie métallurgique du Centre<sup>4</sup>. L'action était spontanée et se développait complètement en dehors de l'UTMI, qui y avait à peine quelques adeptes. Cependant, toute coordination était absente, les délégués agissaient de leur propre initiative en s'efforçant d'arranger au mieux les choses à l'intérieur de leur propre entreprise. Le 16 octobre 1941 une première délégation restreinte se rendit au Secrétariat général des Prix et Salaires à Bruxelles, mais en réalité ce fut l'UTMI qui rendit possible le contact entre les délégués du Centre. L'action des délégués lui semblait offrir la possibilité de prendre effectivement pied dans les entreprises. Toutefois, une réunion organisée à ce propos prit un autre

3 Dans la région de Liège et au Pays Noir, les CLS régionaux des mineurs et métallurgistes ont également été instaurés en automne 1941.

4 La correspondance concernant certains aspects de l'action des métallurgistes du Centre peut être consultée dans le *Fonds H. De Man* aux A.G.R. à Bruxelles. Cf. Bruxelles, A.G.R., *Archives H. De Man*, n° 939-988.

tournant et donna l'impulsion à la constitution de l'ADOC en novembre 1941<sup>5</sup>.

Le nom «Association des Ouvriers» a été choisi par analogie avec l'«Association des Patrons» et devait masquer qu'il s'agissait effectivement d'une organisation syndicale — l'UTMI était le seul syndicat toléré par l'occupant. En peu de temps, l'ADOC devint une organisation solide avec des points d'appui dans les entreprises les plus importantes<sup>6</sup>. L'édition d'un propre journal clandestin, *Le Métallurgiste*, se présentant comme l'*Organe du Comité Régional de Défense Syndicale des Métallurgistes du Centre*, y a joué un rôle non négligeable<sup>7</sup>. Il formait le lien avec les ouvriers et était un bulletin d'information efficace.

Quoique cela ne saute pas aux yeux dans l'introduction du cahier des comptes rendus, il y avait parmi les délégués autant d'anciens que de nouveaux venus. La plupart venait du syndicat des métallurgistes socialistes, mais il y avait aussi des militants syndicaux chrétiens, libéraux, et un certain nombre sans attache politique. C'était donc une véritable organisation pluraliste.

Le secrétaire régional du syndicat libéral, Emile Greuze, délégué aux Ateliers Gilson, faisait effectivement partie du comité régional. Louis Dereau, délégué de l'entreprise Franco-Belge et propagandiste du syndicat chrétien pour la Wallonie, prit aussi part à l'action. Toutefois, la direction régionale du syndicat des métallurgistes socialistes a toujours refusé d'adhérer à l'ADOC<sup>8</sup>: le fait que l'action était en grande partie patronée par le PC, y fut d'un poids déterminant.

Il faut dire que l'influence des communistes sur la direction de l'ADOC était considérable. René van Meulembeek, qui en fut le président jusqu'en avril 1942, était un communiste connu; les autres membres de la direction<sup>9</sup> étaient soit des sympathisants communistes, soit des socialistes de gauche.

5 Pour une histoire du mouvement syndical clandestin du Centre, voir: Ch. MORISOT, *La lutte contre l'occupant nazi dans la région du Centre*, Binche, 1975, 21 p. (CREHSGM, JP 202). L'histoire de l'UTMI est décrite dans Fr. LECRENIER, *L'UTMI dans le Centre. Un syndicat à l'heure allemande*, Haine-St-Pierre, 1993, 157 p.

6 Les aciéries de Boël où existait à peine une tradition syndicale — rendue impossible par la direction — ne semblent pas avoir participé à l'action.

7 Le premier numéro polycopié du *Métallurgiste* parut en décembre 1941 sur 250 exemplaires. A partir de janvier 1942 le journal fut imprimé par Jean Dax à 1.000 exemplaires. Au total, il n'y eut que trois numéros du clandestin. A partir de novembre 1942, *Le Métallurgiste* sera remplacé par *Le Métallo*, journal clandestin du mouvement CLS dans la région du Centre. Les premiers numéros du *Métallo* n'ont pas été conservés (Bruxelles, Ministère de la Santé Publique (MSP), J. Triffet, dossier presse clandestine (PC)).

8 Interview J. Triffet - R. Hemmerijckx, Fayt-lez-Manage, 14-IV-1992.

9 Jules Triffet (socialiste de gauche, plus tard communiste), Armand Messe et Henri Bertiaux (sympathisants communistes), Armand Colinet (socialiste), Henri Vorhoff (sympathie inconnue).

L'ADOC avait repris la plupart des revendications du PC et son action était inspirée par les mots d'ordre communistes. Le PC y avait aussi ses instructeurs régionaux qui aidaient à coordonner le travail syndical et qui ont joué un rôle important dans l'édition des journaux clandestins<sup>10</sup>. Il serait toutefois injuste de qualifier l'ADOC d'organisation communiste. Les communistes y jouaient leur rôle de militants syndicaux à côté des autres syndicalistes.

L'action de l'ADOC se concentrait surtout sur la problématique des salaires et du ravitaillement. Les revendications furent présentées aux Constructeurs du Centre et plusieurs délégations se rendirent au Secrétariat général des Prix et Salaires afin d'obtenir l'une ou l'autre concession. Au début, les délégués étaient optimistes. Le fait que les patrons et les fonctionnaires du Secrétariat général voulaient discuter avec eux fut interprété comme une reconnaissance de l'organisation et une victoire sur l'UTMI qui était mise hors jeu. Les possibilités offertes par cette action semi-légale, allaient à un certain moment inciter quelques délégués à envisager leur affiliation à l'UTMI. L'attitude équivoque des patrons et la politique dirigiste rigide des secrétaires généraux — P. Scholliers fait même mention d'une politique d'exploitation organisée<sup>11</sup> — aboutirent à un durcissement des points de vue. Pendant l'été 1942, la situation s'aggrava et culmina en septembre 1942 dans une grève, qui pendant 7 jours paralysa l'industrie métallurgique du Centre.

Cette grève a profondément impressionné les contemporains du fait qu'elle fut suivie d'une répression très dure de la part de l'occupant allemand. Hubert Lapaille, qui en tant que dirigeant du mouvement syndical socialiste clandestin était un observateur privilégié, écrit :

«Des grèves ont éclaté dans le Centre. Le personnel des usines Goldschmidt (Forges, Usines et Fonderies, FUF), Hiart, Baume et Marpent, Boël à Braine le Comte [*sic*], Loza, etc., en tout 6.000 ouvriers, ont cessé le travail le 17 septembre pour obtenir une majoration de salaire et plus de vivres. La grève a pris cette extension parce que le sieur Zeiter, directeur de Baume et Marpent à Morlanwelz, a répondu aux délégués que s'ils ne retourneraient pas tout de suite au travail, il prévenirait la Kommandantur. Les ouvriers ont refusé et le type, avec le sieur Baijot, commissaire de Police (un rexiste), est allé prévenir les Allemands. Pareille maladresse ne pouvait qu'entraîner l'arrêt du travail. Les Allemands prirent 500 otages parmi les ouvriers de 17 à 40 ans! et ordonnèrent la reprise du travail le 23. Les ouvriers exigèrent la libération des otages qui, transportés à Tournai, étaient déjà costumés pour partir en Bochie. Ils furent libérés et le travail repris le 24.

10 René Beelen, le futur président du PCB, fut actif en tant que secrétaire politique de mai 1942 à janvier 1943. Il était e.a. responsable de l'édition du *Métallurgiste*, plus tard du *Métallo* (Bruxelles: MSP, R. Beelen, dossier PCI).

11 P. SCHOLLIERS, «Strijd rond de koopkracht 1939-1945», in *1940. Belgique. Une société en crise, un pays en guerre*, Bruxelles, CREHSGM, 1993, p. 245-276.

Les ouvriers ont obtenu la provision de pommes de terre à 85 centimes et la promesse d'obtenir plus de pain et de margarine au moment où la ration serait augmentée en Allemagne (15.10).

Zeiter est condamné par tout le monde, tandis que les grévistes avaient toute la sympathie du public.»<sup>12</sup>

La grève fut le point culminant dans l'action de l'ADOC mais, en même temps, un coup dur pour l'organisation. L'agitation du groupe avait déjà attiré auparavant l'attention des services de police allemands. En avril 1942, ils avaient réussi à arrêter l'imprimeur du *Métallurgiste*. Par suite de ces événements et aussi en raison de ses activités au sein des Partisans Armés, René Van Meulembeek, l'ancien président, se retira complètement dans la clandestinité<sup>13</sup>. Pendant la grève, la répression commença réellement avec l'arrestation de Jules Triffet<sup>14</sup>, secrétaire de l'ADOC et délégué aux FUF à Haine-St-Pierre, et d'Armand Messe<sup>15</sup>, délégué à Baume et Marpent à Morlanwelz.

Sous la pression des patrons et les protestations des ouvriers ils furent relâchés de la prison de Mons. La trêve fut de courte durée. Le 7 novembre 1942, Armand Messe et Henri Vorhoff<sup>16</sup>, le successeur de René Van Meulembeek et délégué aux Boulonneries de La Louvière, furent arrêtés. Dans la nuit du 16 décembre 1942, Jules Triffet, Henri Bertiaux<sup>17</sup>, tous les deux délégués aux Usines Goldschmidt (FUF), et Jules Duray<sup>18</sup>, délégué à la Compagnie Centrale Hiart, subirent le même sort.

L'ADOC était pour ainsi dire décapité. La plupart ne furent pas seulement poursuivis à cause de leurs activités syndicales, mais aussi à cause de la publication de journaux clandestins et de leurs activités au sein des Partisans Armés. Ils furent tous déportés en Allemagne. A. Messe, seul, fut relâché prématurément en décembre 1942<sup>19</sup>. Les seuls qui survécurent

12 A part les dates, les données semblent exactes. Voir Jean Pierre (H. Lapaille), Note pour Arthur, Belgique, 8 octobre 1942, 1 p. Liège, Institut Liégeois d'Histoire Sociale (ILHS), *Papiers Bondas*, dossier 2.

13 René Van Meulembeek (\*La Louvière, 2 mai 1889) sera également arrêté et fusillé à Jumez.

14 Jules Triffet (\*Bois d'Haine, 7 décembre 1916) était imprimeur professionnel. Il fut arrêté le 24 septembre 1942 et relâché provisoirement le 3 octobre 1942. (Bruxelles, MSP, J. Triffet, dossier PCI).

15 Armand Messe (\*Bellecourt, 29 mars 1896) fut arrêté le 21 septembre 1942.

16 Henri Vorhoff (\*Schwelm, Russie, 11 décembre 1890) était ajusteur. Il fut arrêté le 7 novembre 1942 et relâché le 24 décembre 1942. Son arrestation définitive eut lieu le 27 février 1943. Il fut incarcéré à Huy, Vught, Sachsenhausen et Natzweiler et mourut en captivité le 27 décembre 1944 (Bruxelles, MSP, H. Vorhoff, dossier PCI).

17 Henri Bertiaux (\*Haine-St-Paul, 24 octobre 1910) était tuyauteur-soudeur. Il survécut aux camps de Breendonck, Natzweiler et Dachau et fut libéré le 31 mai 1945. (Bruxelles, MSP, H. Bertiaux, dossier PCI).

18 Jules Duray (\*Haine-St-Pierre) emprisonné successivement à Breendonck, Vught, Sachsenhausen et Buchenwald.

19 Bien que cela n'a pas été prouvé, A. Messe a été soupçonné d'avoir dénoncé ses camarades. Cf. Procès-verbal Gendarmerie de Morlanwelz, 25 février 1945, 6 p. (Papiers privés J. Triffet).

aux camps furent J. Triffet et H. Bertiaux ; Jules Duray mourut quelques mois après sa libération, fin septembre 1945.

La perte de tous ces dirigeants eut une répercussion directe sur les rapports de force au sein de l'ADOC. L'arrestation de J. Triffet fut pour L. Dereau, le propagandiste du syndicat chrétien, l'occasion de s'emparer de la direction de l'organisation. Avec l'instauration du «Comité des XIII» les communistes furent mis hors jeu. Ce comité s'étendit à la direction régionale du syndicat socialiste (Georges Haine, e.a. le futur secrétaire régional de la Centrale des Métallurgistes de Belgique (CMB) en fit partie). En tant que syndicat unique clandestin, le «Comité des XIII» allait continuer son fonctionnement pendant toute la durée de l'occupation, mais en se manifestant beaucoup moins. C'est dans ce milieu que doit être situé l'édition du clandestin *Unité*<sup>20</sup>.

Les communistes, de leur côté, se virent obligés de faire sortir de terre une nouvelle organisation. En tant que CLS, ils menaient une politique d'agitation et avec l'édition du *Métallo*<sup>21</sup> ils continuèrent la tradition du *Métallurgiste*. Les rapports entre les deux groupes étaient tendus, c'est le moins qu'on puisse dire. Les imputations dans le *Métallo* à l'adresse de L. Dereau en témoignent<sup>22</sup>.

A la libération, le «Comité des XIII» fut dissous. Pour chrétiens et socialistes la période d'action clandestine commune était terminée et il fut décidé d'agir à nouveau comme deux groupes séparés. Les indépendants, fidèles à leur idéal de l'unité syndicale continuaient comme «Syndicat Unique» (avec e.a. Maurice Moresco, le futur secrétaire régional de la CMB du Centre). Les militants du CLS, pour la plupart communistes, rejoignirent immédiatement cette organisation. Par la suite, le Syndicat Unique des Métallurgistes du Centre s'affilia à la Confédération Belge des Syndicats Uniques (CBSU), sans pour autant perdre son caractère indépendant. Après l'instauration de la FGTB en mai 1945, la fusion des syndicats de gauche des métallurgistes du Centre fut rapidement réalisée<sup>23</sup>.

Le «cahier des procès-verbaux» de l'Association des Ouvriers Métallurgistes et Sidérurgistes de la région du Centre ne comprend que les dix premiers mois de cette organisation syndicale, ce qui d'ailleurs n'enlève rien à la valeur du document. Il révèle en détail comment le syndicat semi-clandestin fut constitué et comment, au cours de ces années de guerre difficiles, les revendications des ouvriers furent défendues. On peut y suivre, semaine après semaine, le développement des négociations avec les patrons et les secrétaires généraux. On y trouve même, expliquées en détail, des règlementations assez techniques.

20 *Unité. Organe syndical pour l'unification des travailleurs.* D'octobre 1943 à janvier 1944, il y eut deux ou trois numéros (Bruxelles, MSP, E. Barbier, dossier PCI).

21 *Le Métallo. Organe du Comité Régional de Lutte.* De fin 1942 à 1944, le journal parut 23 fois. En 1944 le tirage était de 750 exemplaires.

22 *Le Métallo*, juin 1944, n° 20.

23 Interview M. Moresco - R. Hemmerijckx, Bruxelles, 15-IX-1992.

L'ensemble est écrit dans une écriture très soignée et tranquille. Selon les règles de l'art les présents sont notés et l'ordre du jour précède chaque fois le procès-verbal de la réunion. Cet attachement aux règles très formelles du compte rendu indique que l'action de l'ADOC n'était pas conçue comme temporaire. Ses fondateurs étaient bien conscients qu'ils étaient en train de former la base d'un nouveau mouvement syndical.

Le lecteur attentif aura vite remarqué qu'il s'agit de procès-verbaux peu ordinaires. L'auteur du «cahier», Jules Triffet, est tellement engagé qu'à côté des faits, il note ses propres commentaires. Surtout vers la fin, lorsqu'il est question des grèves de 1942, il nous offre une lecture dramatique, ce qui ne fait que rajouter à l'authenticité du rapport.

L'existence même d'un pareil «cahier», par contre, soulève certaines questions. Des procès-verbaux si détaillés vont à l'encontre de toutes les règles de la clandestinité. On y retrouve nom, prénom et fonction de chacun, toute l'histoire du journal clandestin, etc. Les services de sécurité allemands auraient été bien servis par une pareille découverte !

Toutefois, la rédaction de pareils procès-verbaux n'était pas exceptionnelle. A Liège aussi, on en a conservé quelques uns <sup>24</sup>.

Ceci nous apprend que, pour ce qui concerne le fonctionnement syndical, on gardait les habitudes d'avant-guerre, du moins, pendant un certain temps encore, et ceci en dépit de la menace continue de la répression allemande. Des mesures de sécurité, telles qu'une stricte clandestinité et l'application du système pyramidal des cellules, n'étant pas généralisées pendant la première phase de l'occupation, la répression fut très dure en automne 1942.

La suite de l'histoire du fameux cahier est tout aussi mouvementée. Lors de la première arrestation de J. Triffet, comme par miracle, il échappa à l'attention des agents allemands. La serviette contenant le cahier et d'autres documents fut retrouvée par la suite et cachée dans l'infirmerie des Usines Goldschmidt (FUF) à Haine-St-Pierre. J. Triffet n'a revu son cahier qu'après son retour en mai 1945 <sup>25</sup>. Il le garda chez lui en souvenir d'une période héroïque et dramatique.

La publication de ce cahier ne va pas sans une biographie de son auteur, le héros inconnu de cette histoire : Jules Triffet. Il est un de ces militants qui pendant les années d'occupation aurait donné sa vie pour son idéal et pour la cause des ouvriers. Il est un de ceux qui ont survécu aux camps de concentration mais qui, après la guerre ont à peine eu la reconnaissance méritée.

24 Voir les procès-verbaux des réunions de la CGTB clandestine liégeoise dans les papiers Bondas à l'ILHS à Liège.

25 Interview J. Triffet - R. Hemmerijckx, Fayt-lez-Manage, 14-IV-1992.

J. Triffet (°Bois d'Haine, 1916) grandit dans une famille ouvrière socialiste de la région de La Louvière. Engagé dans une imprimerie à Jolimont depuis 1930, il apprend le métier d'imprimeur et adhère à la Fédération Typographique Belge dont il devient le secrétaire régional en 1934. Antifasciste convaincu, il milite dans les rangs des Jeunes Gardes Socialistes. En 1936 il obtient le diplôme de dessinateur industriel. Mobilisé en 1939, il prend part à la campagne des 18 jours. Il est fait prisonnier, mais réussit à s'échapper.

Début octobre 1940, avec son admission comme ouvrier aux Usines Goldschmidt (FUF) à Haine-St-Pierre, un nouvel épisode de sa vie commence. Il s'y accoutume vite et se fait le défenseur de ses compagnons de travail. Les anciens délégués syndicaux sont mis à l'écart et J. Triffet prend la direction de la nouvelle délégation, marchant ainsi sur les traces de son père, délégué aux Tréfileries et Constructions de Haine-St-Paul.

L'action syndicale démarre bien, et e.a. avec René Van Meulembeek, délégué aux Laminoirs de Baume, il crée en octobre 1941, l'Association des ouvriers Métallurgistes et Sidérurgistes de la région du Centre. Il négocie avec les patrons de la construction métallurgique et fait plusieurs fois partie des délégations auprès des secrétaires généraux à Bruxelles. Il participe à la publication du journal clandestin *Le Métallurgiste*, dont il polycopie personnellement le premier numéro. A côté de cela, il exécute de petits sabotages et fait partie du corps O23 des Partisans Armés. En politique, il est plutôt communiste. Dans la clandestinité, il fait connaissance du secrétaire du PC du Centre, René Beelen.

Pendant les grèves de septembre 1942, il vit la période la plus agitée de sa vie. Il est un des meneurs du mouvement mais il est arrêté en pleine lutte. Grâce aux protestations des ouvriers et après l'intervention d'H. Bodson, secrétaire de l'Association des Constructeurs du Centre, il est relâché quelques jours plus tard. Pendant la nuit du 16 décembre 1942 il est pris une deuxième fois. Enfermé à Breendonk, Charleroi et Neuen-gamme il fait l'expérience des méthodes de torture de la Gestapo. Grâce à son sangfroid et à la solidarité de la part des prisonniers communistes, il résiste aux épreuves. Le hasard y joue aussi un rôle : le 3 mai 1945 il se trouve sur le fameux bateau qui échappe au raid aérien sur le port de Lübeck.

La libération est prometteuse et la construction d'un monde nouveau suscite de grands espoirs. A Fayt-lez-Manage, J. Triffet est accueilli comme un héros. Cependant, il sera vite dégrisé car dans la nouvelle CMB, il n'y a plus de place pour lui. A cause de ses sympathies communistes, il n'est pas admis dans la direction régionale. En réaction il se fait membre du PC, mais, là aussi, la désillusion est grande. Il se présente aux élections législatives de 1946 à Charleroi, mais doit céder la place à Fernand Demany, le dirigeant du FI.

Choqué par la façon peu diplomatique dont on lui fait comprendre l'une et l'autre chose, il quitte immédiatement le parti. Plus tard il rejoindra

le parti socialiste mais se tiendra loin de la politique active. Il ne retourne plus à l'usine et, après un bref intermède aux services régionaux du Syndicat des Employés, il s'installe comme imprimeur à Fayt-lez-Manage.

J. Triffet a eu beaucoup de peine à surmonter son passé de guerre. Il a attendu jusqu'aux années 70 avant de raconter son histoire. Aujourd'hui, il est président de la section régionale Hainaut-Namur des anciens prisonniers politiques de Breendonck et vice-président de l'amicale nationale de Neuengamme. Il vient d'écrire ses mémoires<sup>26</sup>.

26 J. TRIFFET, *Résistance et Captivité*, Fayt-lez-Manage, 1993, 83 p.

ASSOCIATION DES OUVRIERS MÉTALLURGISTES  
ET SIDÉRURGISTES DE LA RÉGION DU CENTRE  
Fondée le 16 Octobre 1941.

Cahier des procès-verbaux <sup>27</sup>.

USINES REPRÉSENTÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION.

Noms des usines	Noms et adresses des délégués
Forges Usines et Fonderies de et à Haine St Pierre	Edouard Monseu. 71. rue de Chatelet, Couillet. Jules Triffet. 17 Place Ferrer, Fayt-lez-Manage. Henri Bertiaux. Tierne Riche, H.St.Paul.
Baume et Marpent Morlanwelz.	Armand Messe 6. rue des Ecoles, Bellecourt. Rue des Sabotiers 18.
Baume et Marpent. (Morlanwelz) Haine St Pierre	Auguste Dupuis. 2. rue Boussingault, Piéton.
Franco-Belge-La Croyère	Georges Lefèvre Rue Maréchal, H.St.Paul.
Ateliers de Familleureux	Armand Colinet. 78 rue de Trazegnies, Chapelle.
Boulonneries de La Louvière	Henri Vorhoff. 2. Trieu Pauquet, Houdend G.
Tréfileries, Chaineries, Tuyauteries et Constructions, H.St.Paul.	Fernand Triffet. Rue Neuve, Bois d'Haine.
Laminaires de Baume.	René Van Meulembeek. Rue d'Haine St Paul 50 Bois d'Haine. Louis Dupont. 25. rue de l'Ecluse, Marchienne P. Auguste Boidenghien Fontaine de Spa, par La Hestre. Charles Chenot. Rue de la Poterie, H.S.Pierre.
Ateliers de Bellecourt	Emile Poivre. Chaussée de Jolimont, La Hestre. Fernand Parée Rue de la Loi La Hestre.
Constructions Manage.	L. Louvet. 297. rue des Bois, La Croyère.

27 Ces procès-verbaux sont publiés tels quels, sans corrections de l'orthographe, de la syntaxe ou de la ponctuation.

Boulonneries de Mariemont.	Zéphir Hennaux 24, rue Hoyaux, La Louvière. Wasterlain Georges Rue Fauvette, Haine St Paul
Ateliers Duvivier Carnières	Prévost Florian Rue Alexandre Louis Martin 39, Carnières
Ateliers Charlet, Houdeng.	Jules Laurent. Chaussée de Jolimont, Bois d'Haine
Corderies de Fayt.	Fromentin Richard Rue de la Station 27, Bellecourt.
Ateliers du Thiriau	Jacobs. Rue Bois des Maîtres, Bellecourt.
Usines Gilson.	Emile Greuze. Mitant des camps, La Louvière.
Usines Empain Manage.	Sottiaux. Rue de l'Alliance, Fayt.
Compagnie Centrale Hiart.	Jules Duray. Chaussée de Tédemont, Haine St Pierre.
Maertens Léon Rue St Nicolas 11, Houdeng Goegnies.	Nicaise Delcuve (camp de Châlon).

## LES DÉBUTS DE NOTRE ORGANISATION.

*Lors des événements du mois de Mai 1940, les dirigeants syndicaux de toutes couleurs politiques, nous ont abandonnés et ont pris la clef des champs avec nos encaisses syndicales*<sup>28</sup>.

*Les ouvriers ont dès lors constatés de quelle façon ils étaient dirigés par ces Messieurs, qui soit disant nous défendaient et qui en réalité étaient devenus de nouveaux-riches avec l'argent que nous ouvriers leurs versions pour nous défendre.*

*Les grandes émotions passées, le besoin de se réorganiser et de s'unir se faisait sentir chez les ouvriers, mais ils veulent une organisation créée par eux et où ils leur sera permis de contrôler les agissements de leurs dirigeants.*

*Dans la plupart des usines, les anciennes délégations sont renversées et remplacées par des ouvriers, décidés, coûte que coûte, à défendre leurs camarades.*

28 La décision de mettre en sécurité les biens des syndicats était déjà prise avant la guerre. Il fallait en premier lieu sauver le pouvoir financier du mouvement syndical et empêcher l'occupant allemand de mettre la main dessus. La fuite des dirigeants syndicaux ainsi que des dirigeants d'autres organisations politiques et économiques fut stigmatisée avec virulence dans la presse de collaboration et dans la presse clandestine communiste.

Le 13 Octobre 1941 le mot d'ordre est donné pour que chaque usine de la région du Centre envoie sa délégation aux Ministères du ravitaillement et des prix et salaires.

Le 16 Octobre les quelques délégations d'usine ayant répondu à l'appel partent pour Bruxelles.

Après ces entrevues, les délégués présents se réunissent et décident de rassembler tous les délégués des usines du Centre afin de créer l'unité parmi tous les ouvriers de la région.

Ce que les ouvriers veulent surtout, c'est une organisation sans but politique, une organisation pour la lutte des classes créée par eux-même et où de nouveaux riches ne seront pas créés.

C'est ce que nous délégués des ouvriers de la région du Centre allons essayer de réaliser en constituant.

**l'Association des ouvriers Métallurgistes et Sidérurgistes de la région du Centre.**

#### COMITÉ DE L'ORGANISATION.

Président : Henri Vorooft.

Secrétaire : Jules Triffet.

Trésorier : Armand Messe.

Contrôleurs : Armand Colinet, Henri Bertiaux, Charles Chenot.

N.B. Ce bureau a été constitué et voté définitivement lors de notre réunion du 21 Décembre 1941.

#### Avant notre première réunion.

Après la cessation des hostilités en Belgique, les restes des organisations syndicales ont été supprimées.

Un nouveau syndicat est créé par Monsieur Deman et a pour titre **l'UTMI**.

Le nouveau «Journal le Travail», créé par Monsieur Deman également, en fait une propagande monstre et bientôt sur tous les journaux nous lisons en grands caractères : **OUVRIERS ADHÉREZ EN BLOC À LA NOUVELLE ORGANISATION SYNDICALE L'UTMI SEUL ORGANISATION CAPABLE DE DÉFENDRE VOS DROITS.**

Peu de temps après une section est créée dans notre région et Monsieur Oswald Debelle nommé Secrétaire régional on ne sait par qui.

tente de recruter les délégués d'usines afin que ces camarades fassent la propagande de la nouvelle organisation fantôme dans les usines<sup>29</sup>.

C'est ainsi que le 9 Novembre il fait convoquer une assemblée de délégués d'usines par un de ses acolytes.

Pour ce M<sup>eur</sup> Debelle, ce fut un fiasco car lorsque les camarades délégués apprirent que c'était pour l'UTMI qu'ils étaient convoqués ils refusèrent d'assister à la réunion.

Néanmoins une petite leçon, qui dura plus de deux heures, fut donnée au dit M<sup>eur</sup> Debelle qui sorti de l'établissement tête baissée.

Mais à la suite de cette réunion manquée pour l'UTMI notre première assemblée devait s'organiser et c'est ainsi que les délégués reconnus par les ouvriers sont réunis

**Le 16 Novembre 1941.**

Le 16 Novembre 1941.

### **Première assemblée.**

#### Les usines suivantes sont représentées

Forges, Usines et Fonderies de Haine St Pierre.  
Ateliers de Familleureux – Baume et Marpent Morlanwelz Laminoirs de Baume – Tréfileries, Chaîneries et Constructions de Haine St Paul – Franco-Belge par le C<sup>de</sup> Dumortier en chômage. Ce qui nous fait six usines.

Cette réunion doit être considérée comme une prise de contact.

Néanmoins il est décidé de créer des comités de lutte au sein des usines et de faire connaître aux camarades ouvriers les plus sincères que bientôt une nouvelle organisation ouvrière, illégale pour l'autorité occupante, mais légale pour nous ouvriers de la région du Centre, sera créée par des ouvriers.

Afin que nos camarades soient tenus au courant de notre organisation il est nécessaire qu'un petit journal soit édité et vendu parmi la classe ouvrière.

29 L'UTMI ne comptait que peu d'adeptes parmi les métallurgistes du Centre. En janvier 1942, elle avait 160 membres. Par un recrutement efficace parmi les Belges travaillant en Allemagne et en promettant de nombreux avantages matériels, elle réussit quand même à avoir 300 membres en janvier 1944 (Gand, Archives et Musée du Mouvement Ouvrier Socialiste (AMSAB), Papiers Van Grootven, 46).

Voilà ce qui ressort de notre première réunion.

Le Président,  
(s) Van Meulembeeck

Le Secrétaire,  
(s) Triffet Jules

Le 23 Novembre 1941.

**Deuxième assemblée.**

Usines représentées

Baume et Marpent Morlanwelz, Baume et Marpent Haine St Pierre, Ateliers de Bellecourt, Laminoirs de Baume, Boulonneries de La Louvière, Forges Usines et Fonderies de Haine St Pierre, Dumortier.

Pendant la semaine écoulée, les délégués présents à notre réunion précédente ont fait rapport de notre assemblée à leurs camarades les plus sincères.

Des comités de lutte se sont formés dans les usines.

Il est décidé d'agir immédiatement concernant la question syndicale.

Le journal proposé est créé. Il paraîtra sous peu et sera vendu au prix de 0f50. Notre petit journal aura pour titre «**Le Métallurgiste**».

Les bases du syndicat futur doivent être lancées immédiatement après la parution de notre journal. Les délégués devront récolter les impressions produites par notre métallurgiste.

Notre prochaine réunion aura lieu le 7/12/41.

Le Président,  
(s) Van Meulembeeck

Le Secrétaire,  
(s) Triffet Jules

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1941. PROCÈS VERBAL

Sont présents:

Baume Marpent Morlanwelz: Amand Messe.

Baume Marpent H St Pierre: Emile Pouillart.

Ateliers de Bellecourt: Emile Poivre.

Laminoirs de Baume:

René Van Meulembeeck, Dupont Louis, Auguste Dubois d'Enghien.

Boulonneries de La Louvière:

Arquin en remplacement de Meersman.

Forges Usines et Fonderies de H St Pierre:

Bertiaux Henri, Jules Triffet.

et le camarade Dumortier ancien délégué du Franco-Belge, travaillant actuellement aux travaux du Charbonnage St Arthur.

La séance est ouverte par le camarade Dumortier nommé provisoirement président à notre assemblée du 16 Novembre, qui nous explique immédiatement qu'il ne pourra plus dorénavant occuper le fauteuil présidentiel pour cause qu'il ne représente plus aucune usine. Néanmoins il espère fonder une délégation aux travaux ou il est occupé et de cette façon s'il est reconnu comme délégué pourra reprendre place parmi nous.

Sur proposition du camarade Van Meulembeek, il est décidé que : à chacune de nos séances un nouveau président sera nommé par l'assemblée jusqu'à ce que notre organisation pourra dire : « nous existons ». Pour le secrétariat il est décidé que le camarade Triffet s'en occupe jusqu'au jour ou il sera formé un bureau définitif.

Le camarade Van Meulembeek, continuant son intervention nous expose son plan de campagne d'une façon très nette et très précises. Voilà en quelques mots le résumé de son exposé.

1°) Ravitaillement : sujet principal des conversations aux seins des usines. L'union des patrons est créée dans le Centre. Cette union a pour but : distribution des mêmes marchandises dans toutes les usines de là plus de réclamation dans ce sens : exemple : aux grands ateliers on a distribué ceci, la bas on a distribué cela etc... De notre côté nous délégués d'usines, que devons nous faire. 1°) ne pas nous laisser endormir par de belles promesses, 2°) Lorsque un de nous réclamera une telle marchandise il faut que dans toutes les usines on réclame la même marchandise.

2°) Salaires. Toute l'assemblée se trouve d'accord pour reconnaître que nos salaires sont de beaucoup inférieur au coût de la vie. De là si nos patrons ne savent pas nous fournir du vivre à des prix abordables, qu'ils nous donnent des augmentations de salaires qui puissent nous permettent de nous approvisionner au marché noir. Pour la question des salaires comme pour le ravitaillement il faut que dans toutes les usines du Centre la même réclamation soit faites le même jour, la même heure. Ceci doit être compris non seulement par les délégués mais les délégués eux doivent le faire comprendre aux ouvriers et ce sera au nom des ouvriers et conduits par ceux-ci que les délégués de chaque usine devront se présenter devant leur direction.

3°) Viens ensuite la question de l'UTMI. Qu'est-ce que l'UTMI. camarade !, vous le savez c'est une organisation nazie qui essaye de regrouper les ouvriers de façon à les tenir sous « la botte » et qui nous arrache notre seul moyen de défense contre le patronat : LA GREVE.

Camarade vous devez bien comprendre que nous devons pas trahir nos ouvriers en les laissant croire que l'UTMI nous défends nous protège et nous aide, notre camarade Van Meulembeek nous montre dans une parenthèse la façon d'agir du S<sup>eur</sup> Debelle lorsqu'il convoqua une assemblée de délégué d'usines avec la complicité du soit disant délégué de Baume et Marpent de H S Pierre.

Van Meulembeek développe ensuite ces idées au point de vue du syndicat futur.

Il nous faut préparer cette organisation ouvrière dès à présent, pour que le jour ou nous serons débarrassés de l'occupant, nos anciens dirigeants ne viennent pas avec de belles paroles et de belles promesses nous amadouer et nous endormir, pour reprendre les postes qu'ils occupaient avant le 10 Mai 1940 et nous rouler de nouveau. Nous devons immédiatement nous mettre à l'oeuvre dans l'ombre et lancer les bases du syndicat futur. Comment ? Voila ! Dans chaque corporations, dans chaque usines nous devons créé des comité de lutte. Comité de lutte veut dire fondé des noyaux d'hommes à qui nous pouvons faire confiance qui eux transmettrons à nos camarades de travail les idées du syndicat futur et récolteront les idées des ouvriers sur ce que nous voulons exécuter toujours sans se dévoiler aux personnes à qui ils n'ont pas toute confiance. Il faudra que ces comités de lutte dont nous délégués nous ferons partie soient soutenu par le personnel ouvrier et c'est à nous a les convaincre que là est la bonne voie à suivre.

Un journal clandestin est crée il sera vendu par ces hommes du comité de lutte dans les usines au prix de Of50, à l'exception des délégués responsables.

Ce journal aura d'abord un article de fond ensuite une bobard sur chaque usine du centre.

Le camarade Messe prend la parole a la suite de l'exposé du camarade Van Meulembeek. il croit qu'il serait intéressant de parler ravitaillement, immédiatement après l'article de fond, sur le journal. Il nous signale également que le ministère des prix et salaires a fait demandé les salaires dans les usines pour l'envisagement d'une augmentation.

Le camarade Poivre nous signale que le patron des usines de Bellecourt refuse de leur donner tout ravitaillement. La délégation des Ateliers de Bellecourt se rendra à la commandatur pour exposer la situation de l'atelier et des conseils sont donnés au camarade Poivre sur la façon de se présenter aux autorités.

Le camarade Pouillard représentant Baume Marpent à Haine S <sup>Pierre</sup> nous signale que l'usine est complètement désorganisée au point de vue délégation.

Le camarade Triffet lui démontre de qu'elle façon la nouvelle délégation du grand Atelier à travailler pour réorganiser l'usine.

Divers.

Baume Marpent Morlanwelz

proposition de la journée S' Eloi

ail 15 f du Kilog.

Laminoirs de Baume

les délégués dévoilent au patron ce qu'est l'utmi et fait part de nos entreprises. Ce patron souhaite bonne chance a nos camarades qui essayent de regrouper les ouvriers.

Prime S' Eloi à l'étude de la même manière que pour la rentrée des classes. 200 fr a tous membres du personnel et 50 fr. par enfant aux mariés.

Boulonneries de La Louvière

Les ouvriers faisant des arrêts de travail à l'occasion des assemblées le patron refuse toute gratification pour la S' Eloi.

Le délégué est prié d'insister dans ce but auprès du patron ainsi que tous les délégués des autres usines.

Conclusion

unissons-nous et montrons une fois de plus que L'union fait la force.

Le 7 décembre 1941.

**Troisième assemblée.**

Usines représentées.

Forges, Usines et Fonderies de Haine St Pierre, Baume et Marpent Morlanwelz, Laminoirs de Baume, Boulonneries de Mariemont, Construction Manage.

Après rapport fait par chaque délégué présent, nous constatons que notre **Métallurgiste**, a obtenu un très vif succès auprès des ouvriers et que nous pouvons dès maintenant organiser nos sections syndicales dans les usines.

Une cotisation de 1 franc sera perçue par membre et sera divisée comme suit: 0f50 pour un journal gratuit par mois et 0f50 qui seront réservés au fond de lutte.

Sur proposition du camarade Van Meulembeeck un cahier de revendications est créer : à savoir.

- 1) Liberté du travail.
- 2) Augmentation des salaires 50 %
- 3) Timbres noirs à tous les ouvriers.
- 4) Ravitaillement en général plus suffisant.

Ces revendications seront envoyées à Monsieur Wouters nommé récemment Délégué Général du Travail aux Prix et Salaires.

Dans toutes les usines de la région du Centre, le cahier de revendications sera déposé sur tous les bureaux de Direction le Vendredi 12 décembre 1941 après ratification de l'assemblée générale.

Le Secrétaire est chargé de faire parvenir aux délégués de toutes les usines du Centre le dit cahier de revendications.

La prochaine réunion aura lieu le 21/12/41.

Le Président,

(s) Van Meulembeek

Le Secrétaire,

(s) Triffet Jules

Le 21 décembre 1941.

#### Quatrième assemblée.

##### Usines représentées.

Forges, Usines et Fonderies de Haine S<sup>t</sup> Pierre, Baume et Marpent, Morlanwelz, Baume et Marpent Haine S<sup>t</sup> Pierre Franco-Belge, Ateliers de Familleureux, Ateliers de Bellecourt, Construction Manage, Tréfileries et Chaineries de Haine-S<sup>t</sup>-Paul, Laminoirs de Baume, Duvivier Carnières, Charlet Houdeng.

Nous constatons que notre association prend de l'ampleur puisque la majorité des usines de la région du Centre y est présente. Aussi comme dans toute société bien organisée il est décidé de constituer un comité.

Sont nommés:

Président : **René Van Meulembeek.**

Secrétaire : **Jules Triffet.**

Trésorier : **Armand Messe.**

Contrôleurs : **Armand Colinot, Henri Bertiaux, Charles Chenot.**

La plupart des usines représentées aujourd'hui n'ayant pas été présentes dans nos réunions précédentes le Président résume en quelques mots les débuts de notre activité

Les délégués font ensuite rapport du résultat obtenu lors de la déposition du cahier de revendications. Nous constatons que dans toutes les usines les directions se trouvent d'accord sur nos revendications. Seulement rien ne peut être fait au point de vue augmentation sans que des ordres ne soient venus du Ministère des Prix et Salaires.

De la lettre envoyée à Monsieur Wouters, aucune réponse ne nous est parvenue.

Que devons-nous faire ?

Envoyer nos délégations d'usines à Bruxelles et essayer de nous faire accompagner d'un délégué de l'Association des Constructeurs du Centre.

Voilà ce qui est décidé après échange de vue.

Le Secrétaire est chargé d'introduire une demande d'audience à Monsieur Wouters.

Le Président fait ensuite l'appel des usines et prend les commandes de journaux pour le mois de Janvier.

Nous constatons avec joie que plus de 1200 journaux sont commandés et que déjà plusieurs centaines d'adhésions syndicales ont été reçues.

Dans les usines où rien n'a été fait jusqu'à présent les délégués nous promettent de mettre tout en oeuvre pour créer leur section syndicale.

La séance est levée.

Le Président,  
(s) Van Meulembeek

Le Secrétaire,  
(s) Triffet Jules

Le 25 Janvier 1942.

#### **Cinquième assemblée.**

La séance est ouverte par le camarade Van Meulembeek, Président.

A cause du mauvais temps, nous remarquons que beaucoup de nos camarades qui se trouvent éloignés sont absents.

#### Usines représentées.

Laminoirs de Baume, Forges Usines et Fonderies Boulonneries de la Louvière, Baume Marpent Morlanwelz, Fonderies du Thiriau, Tréfileries, Chaîneries et Constructions de Haine S Paul.

Gilson excusé.

#### Ordre du jour.

- 1) Procès Verbal de l'assemblée précédente.
- 2) Rapport des délégués.
- 3) Question Syndicale.
- 4) Journaux.
- 5) Divers.

1) Le procès-verbal de l'assemblée précédente est admis.

Le camarade Greuze délégué aux usines Gilson et Secrétaire du Syndicat Libéral «La Solidarité» convoqué à notre réunion nous remet une lettre avant l'ouverture de l'assemblée. Il nous demande de l'excuser étant retenu mais nous assure de son appui dans notre entreprise. Il met à notre disposition tout un matériel de bureau.

2) Bon nombre de délégué n'étant pas présents le second point de l'ordre du jour est passé en vitesse.

Rapport des délégués. Le c<sup>de</sup> Triffet délégué de la Tréfilerie nous demande au nom du personnel de cette usine de ne plus s'attaquer aussi brutalement aux autorités occupantes. Les ouvriers de la Tréfilerie craignant pour nous des répressions qui pourraient anéantir notre organisation. Après discussion le Président fait comprendre à l'Assemblée que nous devons pas ménager l'ennemi mais qu'on essaiera de tenir note de la remarque du personnel de la dite usine.

De la même usine, vient l'intervention au sujet du ravitaillement à traiter entre l'Association des Constructeurs et notre organisation. Il demande également à ce que ce sujet soit traité dans le Métallurgiste.

Après quelques explications au c<sup>de</sup> de la Boulonnerie de La Louvière on aborde le 3<sup>e</sup> point de l'ordre du jour.

3) Question Syndicale. Vu l'importance que prend notre fédération il est nécessaire que nos membres soient en possession d'une carte de membre. Le Président en ayant fait un projet nous en donne connaissance. Après quelques échanges de vue le projet est admis après rectification.

Le 4<sup>e</sup> point de l'ordre du jour, Journaux vient se réunir avec le point précédent.

C'est ainsi que l'on constate que le prix du journal étant augmenté de 0f25, la cotisation syndicale décidée au début à 1f est trop minime.

Il s'agit donc de fixer le taux de la cotisation. Après une assez longue discussion voilà ce qui est décidé :

Cotisation syndicale. 1f repartit comme suit :

0f75 pour la Fédération.

0f25 pour la Section.

La vente des journaux se fera séparément aux prix suivant le coût du papier.

Le Président donne ensuite lecture des articles de fond pour le prochain numéro du Métallurgiste.

5) Divers. La question d'augmentation des salaires est soulevée par le c<sup>de</sup> de la Tréfilerie et appuyée par le c<sup>de</sup> de Baume et Marpent Morlanwelz. Les ouvriers de ces usines arcèlent leurs délégués concernant les promesses d'augmentation faites à la délégation qui c'est présentée chez M<sup>eur</sup> Wouters le 16 Octobre 1941.

Les c<sup>des</sup> cités ci dessus proposent le retour à Bruxelles d'une délégation de notre Fédération.

Cette proposition est admise.

Le Président fait remarquer qu'avant de partir à Bruxelles il serait intéressant, voire même indispensable d'avoir une réunion avec un délégué de l'Association des Constructeurs du Centre.

Le C<sup>de</sup> Van Meulembeeck va essayer d'obtenir cet entretien.

Afin de se rendre à Bruxelles il faut que les camarades qui feront le déplacement soient défrayés. L'encaisse de la Fédération n'étant pas assez conséquent pour y subvenir il nous faut encore demander aux ouvriers de se cotiser pour permettre ces démarches.

Le Secrétaire est donc chargé de faire parvenir les instructions aux délégués.

Une nouvelle réunion aura lieu le dimanche 1 Février 1942.

La séance est levée.

Le Président,

(s) Van Meulembeeck

Le Secrétaire,

(s) Triffet Jules

Le 30 Janvier 1942.

### Rapport de la délégation aux Prix et Salaires et au Ministère de l'Agriculture.

#### Prix et Salaire.

Camarade,

Suite à notre réunion du dimanche 25 Janvier 1942 nous avons pris la décision d'aller rendre visite à Monsieur Wouters délégué général au Travail pour nous entretenir sur la question des salaires.

Nous devons auparavant avoir un entretien avec Monsieur Bodson secrétaire du Comité Industriel du Centre.

Lundi 26 Janvier 1942 notre Président est allé trouver ce Monsieur. Après un très court entretien au cours duquel notre camarade le mis au courant de notre projet, Monsieur Bodson déclara qu'il devait avoir réunion le jour même dans l'après-midi avec le comité Industriel de Belgique<sup>30</sup> et qu'il soumettrait notre proposition de nous faire accompagner par un représentant patronal. M<sup>eur</sup> Bodson devait nous donner une réponse à bref délai.

Lundi soir, 26 Janvier 1942 le comité de notre Association fut réuni et la décision de se rendre à Bruxelles le Vendredi 30 Janvier 1942 fut prise

30 Il s'agit du Comité Central Industriel, l'organisation patronale belge.

après avoir décidé d'aller retrouver Monsieur Bodson le Jeudi soir 29 Janvier 1942 si aucune réponse ne nous était parvenue.

Le Jeudi notre secrétaire trouva en rentrant de son travail une lettre émanant de Monsieur Wouters délégué général au Travail.

Voici le sens de la teneur de cette lettre qu'il ne nous est plus possible de vous lire, cette lettre étant restée dans les bureaux des prix et salaires.

Monsieur,

J'accuse réception de vos lettres des 7 et 21 décembre 1941 qui ont retenu toute mon attention.

Une entrevue pourrait avoir lieu pour que vous puissiez me donner de plus amples renseignements.

Le comité réuni pour aller retrouver Monsieur Bodson fut encouragé par la teneur de cette lettre pour se rendre au plutôt aux prix et salaires, la décision du lundi fût donc confirmée.

Dans notre réunion du Jeudi soir avec Monsieur Bodson, il nous souhaite bonne chance et bonne réussite dans notre entreprise.

Le Vendredi 30 Janvier 1942, la délégation composée des camarades Van Meulembeeck, Triffet et Messe se sont présentés aux Bureaux des Prix et Salaires.

Malheureusement pour nous, malgré que c'était jour de visite, Monsieur Wouters était absent ayant été convoqué d'urgence dans une conférence. Son secrétaire qui nous reçut d'abord, ne put nous dire si Monsieur Wouters rentrerait dans l'après-midi.

Néanmoins nous fûmes introduit auprès de Monsieur le Docteur Gaignaux chef de service à la réglementation du Travail.

En quelques mots ce Monsieur fût mis au courant de nos démarches et nous promit d'établir un rapport qu'il présentera à Monsieur Wouters.

Nous trouvant devant le directeur de la réglementation du Travail, un point de notre cahier de revendications fût quand même examiner.

### **Liberté du Travail.**

La première question abordée est celle de pouvoir quitter une usine pour aller dans une autre.